

Communiqué de Presse

Conférence du 7 juillet 2020

Données économiques

Machinisme Agricole

Les entreprises sont restées ouvertes et les équipes sont restées mobilisées au plus fort de la crise sanitaire afin qu'il n'y ait pas de rupture de services aux agriculteurs, les chefs d'entreprise ont dû revoir toute leur organisation pour protéger leurs salariés et leurs clients, réduisant ainsi leur activité dans un contexte économique compliqué.

Sur le mois d'avril pendant la crise sanitaire et l'arrêt de l'économie qui s'en est suivie, le recul a été de plus de 25% pour le chiffre d'affaires matériel et de plus de 15% pour la vente de pièces et les prestations à l'atelier. Les entreprises ont également été impactées par les retards de livraison pour le matériel et pour les pièces.

Sur le mois de mai, les premières estimations d'évolution du chiffre d'affaires pour le matériel neuf sont néanmoins meilleures pour la polyculture élevage mais demeurent difficile pour le secteur grandes cultures.

De même, on constate globalement une orientation à la baisse du marché sur le secteur de la vigne. En revanche, on observe une amélioration de la situation à un an pour le matériel d'occasion, les pièces et les prestations à l'atelier pour les activités grandes cultures et polyculture élevage.

Il reste difficile de tracer les perspectives pour le 2nd semestre 2020. En effet, il y a pour l'instant une grande incertitude quant à l'évolution des principaux marchés de la distribution et de réparation de matériels agricoles.



SEDIMA



Ainsi, l'évolution des prises de commandes des matériels neufs sur le secteur grandes cultures demeure très dépendante de la quantité et de la qualité des moissons. Les prévisions sont également pessimistes pour la viti-viniculture. Enfin, la diversité des résultats sur un même marché, dans une même région étant telle qu'il demeure complexe d'établir des prévisions globales.

Espaces Verts

La fermeture des magasins s'est soldée par un recul de plus de 40% des chiffres d'affaires matériels, pièces et prestations à l'atelier en avril. Toutefois, avec le déconfinement, on a assisté à une reprise de l'activité relativement soutenue dès le mois de mai pour la plaisance avec cependant de nouveau un ralentissement sur le mois de juin. Le regain de croissance en mai ne permettra pas de compenser le recul du mois d'avril.

Les professionnels sont inquiets quant à l'évolution du marché professionnel. En effet, l'arrêt de l'activité des paysagistes et des collectivités locales notamment aura des conséquences au second semestre.

Actions du Sedima face à la crise sanitaire

Le Sedima est resté mobilisé pour accompagner ses adhérents depuis le début du confinement : Edition d'un guide sanitaire, fil d'actualités mise à jour quotidiennement avec des informations ciblées sur la profession, commande de masques centralisée pour l'ensemble des distributeurs, négociation d'un accord de branche sur les congés payés, accompagnement dans la mise en place du chômage partiel, collaboration avec AG2r et Malakoff Médéric pour aider les salariés en difficulté... Grâce à ses actions et la réactivité des chefs d'entreprises dans la mise en place des mesures barrières, on a dénombré peu de cas COVID par entreprise.

Engagement de la distribution dans la chaîne alimentaire et relance de l'activité

Malgré la crise sanitaire, nos entreprises continuent à préparer l'avenir et poursuivent leurs politiques de formation et de recrutement. Les besoins de recrutement demeurent compte-tenu des enjeux à court et moyen terme concernant les évolutions technologiques des métiers et le remplacement des salariés partant à la retraite.

Aussi, le secteur est prêt pour accueillir en reconversion les salariés issus de la maintenance des industries aéronautiques ou automobiles qui traversent des difficultés. Il dispose pour cela de formations adaptées. Même en période de crise, l'emploi et la formation ont été et resteront la priorité de la profession.

Des campagnes de communication pour passer ce message vont être déployées dans les prochains mois.

Une profession, avec des emplois pérennes et des entreprises domiciliées en France, qui contribue à la relance et au financement de l'économie française mais qui ne pourra pas être la seule à participer à l'effort national qui sera nécessaire.

Agenda

- > Assemblée générale dématérialisée (24 septembre 2020)
- > 15 réunions régionales (du 26 octobre au 3 décembre 2020)
- > SEDIMA'S DAYS : 18 et 19 mars 2021
- > Présence du Sedima dans les salons sous réserve de leur maintien : SalonVert (23 et 24 septembre 2020) Sommet de l'élevage (du 7 au 9 octobre), SIMA (du 21 au 25 Février 2021)



SEDIMA



Le SEDIMA en bref :

Créée en 1919, le SEDIMA regroupe plus de 800 adhérents, soit près de 1 600 points de service et de vente sur l'ensemble du territoire.

La double vocation du SEDIMA :

- assurer une représentation responsable des acteurs de la profession ;
- offrir à ses adhérents une large plateforme de services opérationnels.

Le SEDIMA est la principale organisation professionnelle de la filière des agroéquipements. (Les entreprises de service et de distribution représentent en France 50 % du CA et 60 % des salariés de la filière des agroéquipements.)

Le SEDIMA est l'organisation majoritaire de la branche SDLM

(arrêté du 29 nov 2017 – JO du 25/12/2017).

Secrétaire Général SEDIMA

Anne FRADIER
Tél 01.53.62.87.00
anne.fradier@sedima.fr

Relations Presse SEDIMA

Laurence ROUAN
Tél 05 53 61 65 88 - 06 87 24 54 27
lrouan.agrimedia@wanadoo.fr